

## Philosophie, science et société

### Nos organes, propriété ou don ?

Compte-rendu de la rencontre du 21 février 2013

## Introduction

Version 1 du 23-2-13

### *Point de vue biologique*

#### Une histoire en marche

- 1954 : transplantation de **rein** par Joseph Murphy.
- 1957 : greffe de **moelle osseuse** par Edward Donnall Thomas.
- 1963 : transplantation de **foie** par Thomas Starzl.
- 1967 : Christiaan Barnard réussit la 1<sup>o</sup> transplantation de **cœur**.
- 1968 : transplantation de **poumon**. (\*1)

#### Greffe ou transplantation ?

On parle de **greffe** d'organe quand celle-ci est réalisée sans connexions entre **vaisseaux sanguins** (cornée, moelle, peau, os, artères ...)

Une **transplantation** par contre comporte une **anastomose** chirurgicale des vaisseaux sanguins nourriciers et/ou fonctionnels (cœur, poumon, foie, reins...) (\*1)

#### Lutter contre le rejet

Un organisme vivant **reconnaît** puis **détruit** tout élément étranger qui le pénètre. Ce rejet est dû aux antigènes des leucocytes (Human leukocyte antigen HLA) qui permettent **l'identification** par le système immunitaire. Cette réaction est bénéfique quand il s'agit d'un microbe, mais regrettable quand il s'agit d'une greffe.

On agit sur le phénomène de rejet d'une greffe en atténuant l'intensité de la **réponse immunitaire**, par des médicaments comme la **ciclosporine** (immunosuppresseur) qui, depuis les années 80, a permis la multiplication des greffes et transplantations. (\*1)

### *Considérations juridiques*

#### Présumé consentant

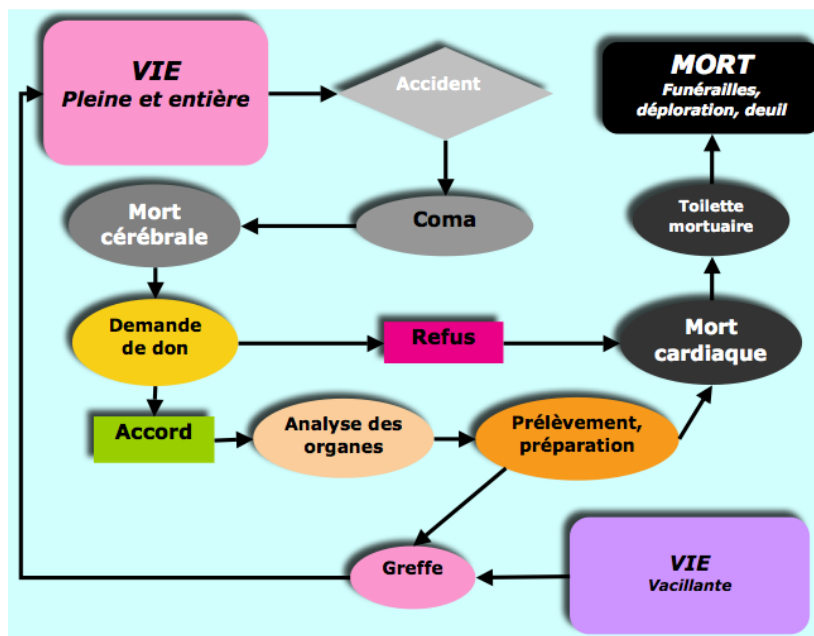
La **loi Caillavet** de 1976, puis les lois de bioéthique de 1994 et 2004 autorisent le prélèvement d'organes sur le cadavre de **toute personne** n'ayant pas fait connaître de son vivant son refus d'un tel prélèvement.

En pratique, c'est toujours la **décision de la famille** qui est appliquée. (\*2)

## Conditions de prélèvement

Le prélèvement d'organes ne peut s'effectuer que sur :

- Des personnes en état de **mort encéphalique**,
- Des personnes en **arrêt cardiaque et respiratoire** définitif,
- Des **donneurs vivants** ayant une relation étroite et stable depuis au moins deux ans avec le receveur (Révision de la loi de bioéthique du 7 juillet 2011).



## Le recueil de la volonté du défunt

En France, les infirmiers coordinateurs **de prélèvement** (institués par l'Arrêté du 1<sup>er</sup> avril 1997) prennent rendez-vous avec les proches du défunt. (\*2)

Ils n'appliquent pas brutalement la loi du **consentement présumé**.

« Il faut éduquer au don, mais non condamner le refus.

Ils ne cherchent pas seulement à prélever les morts, mais aussi à **pacifier les vivants**, car il n'est ni évident ni normal de donner, il faut accepter le trouble de la transgression que représente le **morcellement** du corps. » (\*3)

## Protéger les donneurs

En France, les dons impliquent le **consentement**, sont **gratuits** et **anonymes** et toute publicité est **interdite**.

La gratuité est le moyen de prévenir le **trafic d'organes** qui se produit là où les organes sont autorisés à être vendus.

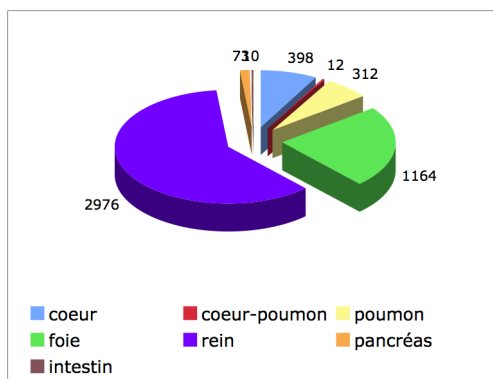
L'analphabétisme, l'endettement, la méconnaissance expliquent que des donneurs soient **forcés à vendre** leurs organes pour quelques centaines d'euros tandis qu'ils seront revendus **cent fois plus**.

## Une demande supérieure à l'offre

En 2011, en France, il y a eu 4945 transplantations d'organes, tandis que les **besoins** étaient de 15650.

Parmi elles, 316 provenaient de donneurs **vivants** (foie et rein)

Les transplantations de **rein** (2976), de **foie** (1164) et de **cœur** (398) sont les plus fréquentes. (\*1)



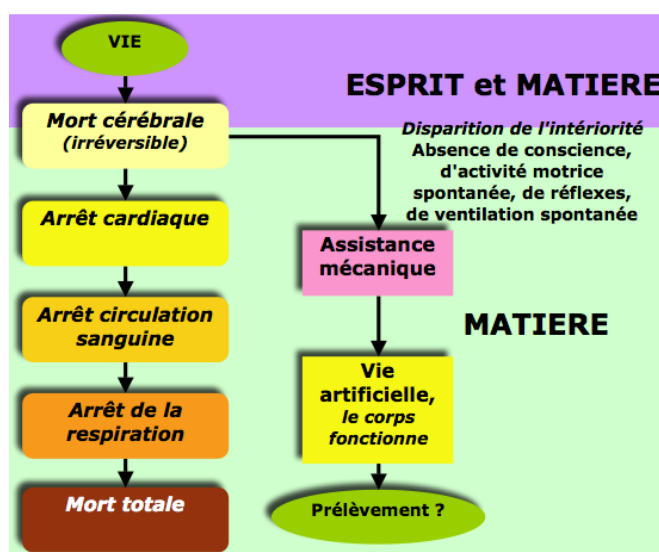
## Aspects éthiques

### Une nouvelle définition de la mort

On a longtemps considéré la mort comme avérée lorsqu'il y a **arrêt cardiaque**. Aujourd'hui, il y a mort dès lors que le **cerveau** n'est plus irrigué, même si le corps fonctionne encore, grâce à une assistance mécanique. (Décret du 2 décembre 1996)

On distingue ainsi la **matière** (le corps), de l'**intérieurité** (le cerveau), de la conscience (ressentir, penser, agir) c'est-à-dire de l'esprit.

« La médecine a inventé cet état métaphysique qu'est la **mort cérébrale**, suspendue **entre vie et mort** cardiaque, espace-temps sacré, transitoire, sans droit et sans catégorie. » (\*3)



### Y a-t-il du sacré en l'homme ?

De tout temps, le corps est apparu comme étant dépositaire d'une **sagesse**, l'expression d'un **mystère**, le résultat d'une **perfection** qui lui conféraient un statut de **sacré**, d'un sanctuaire ne devant en aucun cas être transgressé.

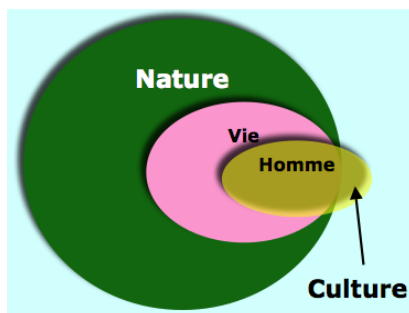
### Une transgression ?

Prolonger la vie **d'un organe** dont le corps d'origine est morcelé, outragé, avant de disparaître, prolonger la vie **d'un corps** dont un organe vital ne fonctionne plus, faire d'un être vivant unifié une pluralité associée, c'est **transgresser** la vie, aller au-delà de ce qu'elle fait naturellement, est-ce un problème ?

## Une transgression originelle

Bien qu'enracinés dans la **sphère vivante**, nous avons subi un déracinement proprement humain qui fait que nous sommes à la fois **dans et hors** de la **nature**.

Nous nous sommes développés **au-delà** du monde biophysique vers le **psycho-socio-culturel** (\*4)  
C'est-à-dire la **culture**.



## Transgresser est le propre de l'homme

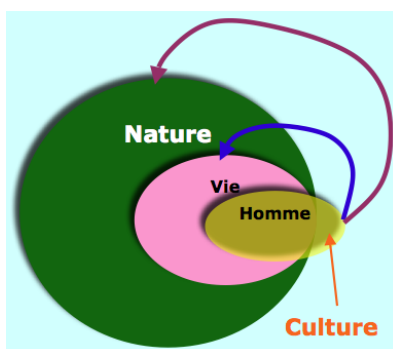
Il **sélectionne** les espèces animales et végétales,

Il intervient **chirurgicalement** sur son propre corps,

Il est sur le point de cultiver des **cellules souches** comme réserves de réparation du corps,

Il prépare des **thérapies géniques** par modification du patrimoine génétique dans l'être vivant (par l'emploi de virus modifiés).

Son évansion par la Culture hors de la Nature lui a donné la capacité de **modifier** la **Nature** et la **Vie** elle-même.

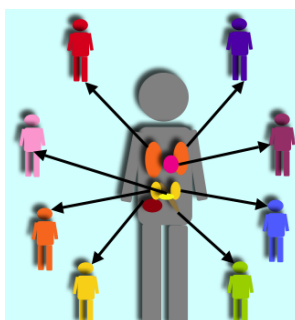


## Un miracle profane ?

Miracle thérapeutique, un mort peut sauver **huit vivants**, comment peut-on donner tant sans rien perdre ?

Miracle de liberté, le don n'est ni une **obligation** ni un **dû**, il n'est donc ni acquis ni prévu. Sans possibilité de refus, il n'y a plus don mais saisie, prédation.

Miracle social, en France, il y a **gratuité** de la greffe, **égalité** de l'attribution, **transparence** de la réalisation. » (\*2)



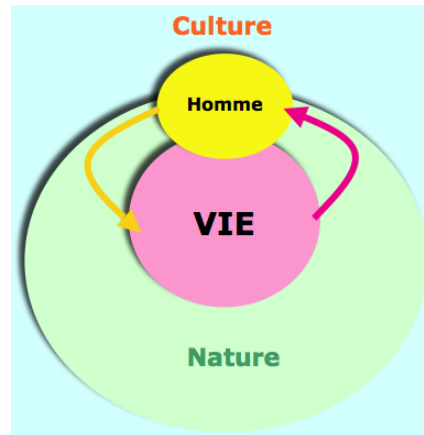
## Obéir à la vie et la guider

L'être humain s'autorise à orienter la vie à sa convenance, à la **guider** vers un devenir autre...

- procréation médicalement assistée (PMA),
- gestation pour autrui (GPA),
- clonage de cellules,
- thérapie génique...

Il ne peut néanmoins échapper aux **lois** de la vie elle-même...

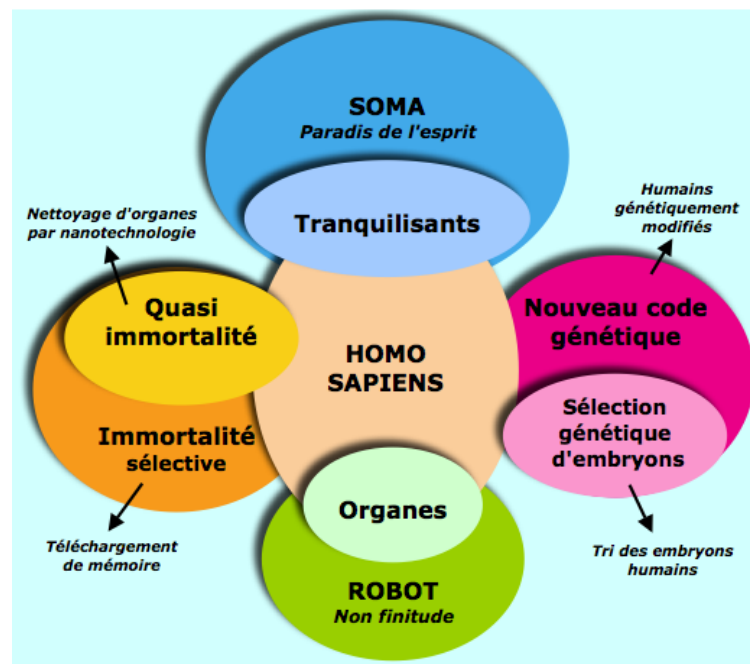
- naissance, croissance,
- vieillissement, mort... (\*4)



## De l'homme réparé à l'homme augmenté ?

**Atténuer** le handicap, la souffrance, la maladie, les effets du vieillissement, c'est-à-dire **réparer** peut paraître acceptable.

Mais aller au-delà en **augmentant** les caractéristiques physiques et mentales pose un vrai problème éthique. Où commence et où finit notre **humanité** ?



## Discussion :

### La mort encéphalique est-elle une frontière fiable entre vie et mort ? Y a-t-il une frontière ?

. On parle de vie artificielle dans les situations de coma profond, mais c'est une catégorie qui n'a pas de sens, il y a vie ou il n'y a pas vie.

. C'est une vie qui est prolongée par un artifice technique, c'est donc l'effet d'un progrès technique.

. On estime que 20 % des soignants ne croient pas que la mort encéphalique soit la vraie mort, il y a une pratique assez fréquente de l'anesthésie pour effectuer les prélèvements d'organes, afin d'éviter que le corps puisse ressentir la souffrance causée par le prélèvement. Il arrive aussi que les corps soient l'objet de mouvements divers qui impressionnent (réflexes médullaires).

. La localisation de la mort au niveau du cerveau plutôt que du coeur est liée à l'irréversibilité de la destruction des cellules nerveuses du cerveau dès que leur irrigation sanguine a cessé.

. Il n'en est pas de même pour le coeur, car on sait aussi bien arrêter un coeur que le faire repartir, ce qui a lieu dans certaines opérations chirurgicales.

. Au fur et à mesure des progrès de la connaissance, l'idée s'est imposée que le cerveau est l'organe principal du corps, c'est lui qui confère le caractère unique à chaque individu.

. Lorsque le cerveau n'est plus en activité, on dit parfois que le corps n'est plus qu'un légume, c'est dire que la vie est encore dans ce corps, mais ce qui a disparu, c'est ce qu'il y a de spécifiquement humain (conscience, intériorité, esprit ou âme pour ceux qui ont une croyance spirituelle ou religieuse).

. La mort encéphalique serait donc la constatation de la disparition de l'humain en la vie, mais pas encore de la vie.

. La mort encéphalique suppose la vérification de signes cliniques :

« *L'absence totale de conscience et d'activité motrice spontanée,*

*L'abolition de tous les réflexes du tronc cérébral,*

*L'absence totale de ventilation spontanée.*

Il faut aussi procéder à des examens qui confirment la destruction totale et irréversible du cerveau : *Soit deux électroencéphalogrammes (EEG) nuls et aréactifs d'une durée de trente minutes, à quatre heures d'intervalle au minimum et à vingt-quatre heures d'intervalle pour les enfants, soit une angiographie prouvant l'arrêt de la circulation encéphalique. » (\*2)*

### Les réflexes médullaires ne sont-ils pas le signe qu'une certaine intelligence, une certaine conscience demeure dans la mort encéphalique ? A partir de quelle limite ne sommes-nous plus nous-même ?

. En l'absence de cerveau, il n'y a plus qu'un ensemble de réflexes à l'oeuvre qui sont explicables par la perpétuation d'échanges biochimiques complexes, mais prévisibles.

. Chez l'amibe, il y a une forme de conscience qui est la faculté de détecter un changement dans son milieu (acidité, chaleur, salinité...) et de s'en éloigner éventuellement. Dans un corps où le cerveau ne fonctionne plus, il y a bien une forme de conscience et d'intelligence décentralisée qui est encore à l'oeuvre, car sinon les différentes cellules ne pourraient continuer de coopérer, de se renouveler, c'est-à-dire de vivre.

. Corps et cerveau sont indissociables, ils sont faits l'un pour l'autre, le cerveau a besoin du corps pour assurer son intendance, mais aussi des signaux de ce dernier, la raison a besoin des émotions pour se structurer dans le cerveau. Le corps a besoin du cerveau pour lui donner une autonomie, une spécificité, une intériorité, c'est-à-dire ce qui fait que l'homme est humain.

### Quelle est la nouvelle dimension du soin quand on travaille dans la mort ? Quel sens y mettre ? Y a-t-il profanation du corps ou rituel sacré en hommage à la vie ?

. Le prélèvement d'organes s'effectue uniquement de nuit, à l'écart de la médecine habituelle qui fait parfois preuve à son égard de silence, voire de suspicion. Ce travail réalisé discrètement, donne l'impression d'un rituel qui tente de donner une dimension sacrée à ce qui reste une profanation, celle d'un corps dont l'humanité a disparue, mais dont la vie est encore là, en conscience du fait que chaque vie humaine est unique et ne se renouvellera pas.

. N'y a-t-il pas dans le cycle biologique de la journée un avantage à effectuer les prélèvements d'organes durant la nuit, le corps étant alors dans une situation de repos plus prononcé ?

. Le prélèvement s'effectue de nuit probablement parce que les blocs opératoires ne sont libres qu'à ce moment-là et il n'y a pas de clivage en médecine, c'est le chirurgien de garde du moment qui procède au prélèvement. A d'autres moments, ce même chirurgien effectuera à son tour des transplantations d'organes.

. Le fait est qu'il y a comme une médecine de nuit et une médecine de jour, l'une met un terme à une vie, l'autre fait renaître une nouvelle vie.

. Le transport des organes est facilité en fin de nuit par l'absence de difficultés de circulation, ce qui permet un gain de temps utile.

. Le contact avec les familles ou les proches des personnes accidentées, afin de recueillir la volonté des défunts s'effectue uniquement de jour.

. Une importante organisation est nécessaire, parfaitement coordonnée pour réussir une transplantation d'organe, ce qui est le signe d'une bonne adhésion des professionnels et du corps social à cette conception de la médecine.

### La transplantation d'organe est-elle avant tout une transgression du vivant ou une aventure positive du vivant ?

. Le transfert d'organes est sans doute une des plus belles expressions du don. Donner la vie dans la mort, recevoir la vie par la mort, c'est un service ultime où le donneur n'attend rien en retour et où le receveur reçoit tout sans rien devoir sauf à la vie elle-même.

. Mettre en place un organe à la place d'un autre défaillant, non pas en plus, c'est respecter un équilibre, celui que la vie elle-même a installé.

. La transfusion sanguine a posé moins de problème éthique et de difficulté pour donner et recevoir, alors que le principe en jeu en est le même et que le sang est hautement symbolique.

. Le rejet par l'organisme de l'organe transplanté se produit durant toute la vie, obligeant à suivre un traitement continu.

### Quelle est notre relation à nos organes ? Sont-ils spécifiques à chacun, porteur de notre histoire ou au contraire interchangeables ?

. Nos organes sont différents de ceux des autres, ils sont adaptés à chacun de nos corps. De plus ils ont effectivement une histoire qui est liée au mode de vie qui a été le nôtre. En ce sens, ils ne sont pas assimilables à une pièce mécanique d'une automobile que l'on peut changer autant de fois que nécessaire.

. Bien que différents, nos organes restent néanmoins identiques du point de vue de leur fonctionnalité, c'est ce qui permet d'envisager leur transplantation. De ce point de vue, ils sont plus adaptables qu'une pièce mécanique d'un véhicule d'une certaine marque automobile qui ne peut être montée sur un véhicule d'une autre marque.

### Nos organes ont-ils une dimension symbolique, une profondeur, une adéquation particulière ?

. Il y a fréquemment association entre un sentiment et un organe, en particulier le cœur dont la caractéristique est de réagir et d'accompagner nos émotions est qui est donc assimilé à un centre d'où émane notre humanité, notre sensibilité et notre générosité.

- . Il y a parfois des refus dans le cas de prélèvement de cornée, car l'oeil est considéré comme un résumé de la personne, le « miroir de l'âme » et l'organe privilégié de la relation à l'autre. C'est de plus un organe externe qui reste visible lorsque le corps est rendu à la famille.
- . Les receveurs aussi ont parfois des difficultés à accepter le don, ils doivent s'engager en signant un document qui atteste leur acceptation. Certains refusent au dernier moment.
- . Pour des transplantations d'organes extérieurs (mains, visage ...), il peut y avoir un refus qui est psychologique et qui s'exprime après l'opération.

### Pouvons-nous être changés par de nouveaux organes ?

- . Il apparaît que les personnes transplantées sont en effet changées, dans leurs modes de vie, leur façon d'être et leur nouvel organe pourrait en être la cause.
- . Cette transformation pourrait aussi être causée par les nombreux médicaments qu'elles doivent ingérer et ceci à vie.
- . L'importance de l'évènement que constitue une transplantation et les bouleversements qu'elle entraîne est susceptible à elle seule d'expliquer les transformations du receveur.

### Comment se fait-il que le nombre de dons soit aussi insuffisant ? La gratuité des organes est-elle à l'origine de cette insuffisance ? Quelle est la législation dans les autres pays ?

- . Dans 30 % des cas environ, il y a refus de don.
- . Les accidentés de la route constituent le contingent principal des donneurs, or la réduction du nombre d'accidents se confirme au fil des ans, ce qui en soi est un objectif louable.
- . Il est paradoxal de constater qu'il y ait autant de refus de dons alors même la crémation des corps est de plus en plus pratiquée.
- . Exprimer de son vivant son accord à donner ses organes, implique d'être capable d'évoquer sa propre mort, ce qui est difficile dans une société où la mort est cachée et rejetée.
- . Si l'on supprimait la gratuité des organes, il n'est pas démontré qu'il en résulterait une augmentation des dons, tandis que divers inconvénients apparaîtraient : inégalité pour les receveurs, trafic de ces organes, pression exercée sur les populations démunies ... sans parler du problème de conscience ainsi soulevé.

. Dans la plupart des pays d'Europe et d'Amérique du Nord il existe une législation interdisant le commerce d'organes. Ce n'est cependant pas le cas dans le reste du monde. La plupart des ventes d'organes sont effectuées dans les pays pauvres pour le compte de receveurs issus de pays riches, ces receveurs sont souvent contraints à voyager dans des pays où il n'existe pas de législation claire en la matière ou bien des pays où les gouvernements font preuve de laxisme dans l'application de lois existantes ou dans la surveillance des instituts médicaux. On parle dans ce cas de « tourisme de transplantation » (\*5)

- . Aux USA, les conducteurs doivent exprimer leur acceptation ou leur refus du prélèvement d'organes au moment où ils passent leur permis de conduire. L'adoption d'une telle mesure en France serait une avancée, il apparaît bien que c'est de son vivant qu'il faut réfléchir à la possibilité de donner plutôt que de laisser à sa famille la difficulté de décider dans des circonstances tragiques qui ne faciliteront pas la prise de décision.

### Les croyances religieuses jouent un rôle important dans l'acceptation ou le refus des transplantations, quelle est la position des différentes religions ?



. Les religions catholique et protestante adhèrent au concept de mort encéphalique et sont favorables au don d'organes. La vie étant définie comme un état où la pensée existe, si le cerveau est détruit définitivement, la vie n'existe plus. La religion protestante insiste sur le fait que le transfert d'organe doit impérativement être gratuit.

. La religion juive est très stricte quant à la définition de la mort. Elle se reconnaît à l'absence du mouvement, des battements de coeur et de la respiration. Le prélèvement d'organes y est donc limité, par contre la transplantation d'organes pour sauver d'autres personnes est acceptée.

. Pour la religion islamique, la mort encéphalique est peu admissible en tant que mort réelle car pour une partie de l'Islam, le coeur est le centre de la vie, de l'intelligence et de l'unité entre le corps et l'esprit. L'intégrité du corps est également une notion importante pour une partie des fidèles car c'est une création divine qu'il ne faut pas mutiler. Certains Imams font donc du prélèvement d'organes une question à aborder au cas par cas.

. Pour les bouddhistes shintoïstes du Japon, il y a un refus absolu de tout prélèvement après le décès. Ceci fait du Japon l'un des pays où se pratiquent le plus les dons du vivant. Pour les bouddhistes tibétains, le don d'organes est accepté, mais pour prélever des organes, la séparation de l'âme et du corps doit avoir eu lieu, ce qui peut demander trois jours et rend ainsi le prélèvement impossible.

(\*6)

## **Conclusion :** ce qu'il est utile pour nous de retenir

. Le témoignage de quelqu'un qui vit avec le coeur de quelqu'un d'autre est d'une grande force et soulève l'émotion : être transplanté, c'est une renaissance, une nouvelle vie, un nouveau regard sur le monde. La vie perd sa banalité et redevient fascinante.

. Les transplantés ont un profond respect pour ceux qui leur ont donné leur organe.

. Nous sommes tous sur un plan d'égalité, car tous nous sommes à la fois des donneurs et des receveurs potentiels.

. Il y a une difficulté à accepter de recevoir un don d'organe pour la personne malade, car c'est renoncer à sa première vie pour se tourner vers une possible autre vie . (30 % de décès à un an, 50 % de décès à 5 ans).

. Il y a une difficulté pour une personne en bonne santé d'accepter de donner ses organes, car il faut renoncer à ses préjugés, voire adapter ses croyances qui sont constitutives de sa personnalité, c'est-à-dire se changer soi-même.

« La transplantation commence comme un outrage et finit comme un miracle.

Il faut réfléchir au destin de ses organes comme on réfléchit à son épitaphe. » Baptiste Morizot

## **Références :**

(\*1) [http://fr.wikipedia.org/wiki/Greffe\\_%28m%C3%A9decine%29](http://fr.wikipedia.org/wiki/Greffe_%28m%C3%A9decine%29)

(\*2) Bérange Delafosse - Le don d'organes, de la mort à la vie - TFE IFSI CH Vire - 2009

(\*3) Baptiste Morizot - Le voyage des morts - Philosophie Magazine - Novembre 2012

(\*4) Edgar Morin - Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur - UNESCO 1999 - Seuil 2000

(\*5) [http://fr.wikipedia.org/wiki/Vente\\_d'organes](http://fr.wikipedia.org/wiki/Vente_d'organes)

(\*6) [www.collectifdondorganes.org](http://www.collectifdondorganes.org)

